



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 05/05/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les services de l'État se mobilisent pour soutenir l'industrie creusoise

Dans le prolongement du Plan Particulier pour la Creuse (PPC) et du Plan de Relance visant le rebond de l'économie du territoire, Madame Virginie Darpheuille, Préfète de la Creuse, a sollicité un accompagnement spécifique des entreprises industrielles du Département, auprès de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Faire émerger les entreprises industrielles creusoises

Lancée au printemps 2022, la mission "Choc d'industrie" mobilise les représentants du secteur industriel (la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Union des Industries des Métiers de la Métallurgie), la Région, à travers le représentant du Contrat néo-Aquitain de Développement de l'Emploi (CADET), les présidents des intercommunalités et les services de l'État. Elle a pour objectif de faire émerger ou de donner un coup d'accélérateur aux projets des entreprises industrielles creusoises, en leur permettant notamment de bénéficier d'un éventuel soutien financier, grâce au fonds national de soutien aux investissements dit "Fonds Territoires d'Industrie".

10 entreprises éligibles

Une cinquantaine de chefs d'entreprise, pour la plupart situés sur le bassin de La Souterraine et d'Aubusson, bassins qui avaient déjà été identifiés au niveau national comme des "Territoires d'industrie" à accompagner, ont été sollicités. Le constat a été très riche avec de nombreux projets envisagés par les entrepreneurs pour la diversification des productions, la modernisation des équipements, la relocalisation de certains savoir-faire ou l'autonomie énergétique. A l'issue de ces rencontres, 10 entreprises (comme la Cartonnerie Jean ou Codéchamp) sont éligibles au fonds de soutien "Territoire d'industrie" et sont en train de déposer leur dossier de demande de subvention.

Renforcer l'attractivité creusoise

Au-delà d'une meilleure mobilisation des aides existantes au service des entreprises, cette étude "Choc d'industrie", dont le rendu est attendu avant l'été, permet également de construire la "feuille de route" industrielle du département, en identifiant les actions principales à mener pour développer l'industrie creusoise et contribuer à son attractivité, notamment en termes d'emploi, à travers par exemple la structuration de certaines filières.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse